

POUR LE COMITÉ D'INITIATIVE, UN SALAIRE MINIMUM CANTONAL...

... **est une urgence**: la crise du Covid-19 a mis en évidence la précarité de très nombreux·se·x·s salarié·e·x·s, souvent dans les activités les plus essentielles. De nombreuses entreprises ont reçu des aides publiques pour faire face à la crise. Elles doivent maintenant garantir aux salarié·e·x·s des salaires leur permettant de vivre dignement! Et l'inflation actuelle renforce encore cette précarité. Carburant, chauffage, primes d'assurance maladie, la hausse des prix frappe de plein fouet les ménages modestes qu'il est urgent de soutenir.

... **permet de vivre dignement**: selon le rapport social vaudois, en 2017, 14% des salarié·e·x·s du privé touchaient des « bas salaires » (moins de 3930 francs). Ils·elles gagnaient donc moins que les deux tiers du salaire médian. Aujourd'hui, environ 10% des salarié·e·x·s sont concerné·e·s. Le salaire minimum s'attaque à une des causes des bas salaires: la sous-enchère salariale pratiquée par les patron·ne·s. Les grandes entreprises et leurs actionnaires bénéficient de gros cadeaux fiscaux de la part du canton. Il est grand temps de mettre un coup d'arrêt à l'exploitation des salarié·e·x·s; ce sont pourtant elleux qui produisent la richesse!

... **complète et renforce les conventions collectives**: les conventions collectives ne sont pas suffisantes pour lutter contre les bas salaires. Elles ne couvrent qu'environ 50% des salarié·e·x·s du canton. Or, ce sont

justement dans les secteurs qui ne sont pas couverts que sévit principalement la sous-enchère salariale résultant des abus patronaux. L'initiative implique syndicats et employeurs dans l'application du salaire minimum cantonal.

... **est un pas pour lutter contre les discriminations salariales à l'égard des femmes**: aujourd'hui, les femmes représentent plus de 60% des personnes à bas salaires. En améliorant le salaire de milliers de travailleuses touchant de faibles rémunérations, le salaire minimum légal sera un pas concret vers l'égalité salariale dans les faits, contre l'exploitation indécente de dizaine de milliers de femmes salariées, et contre leur paupérisation encore plus grande à l'âge de la retraite!

... **est souhaité par la population**: le droit à un salaire minimum avait obtenu le soutien de 48,89% votant·e·x·s vaudois·e·x·s en 2011. Depuis, les cantons de Neuchâtel, Jura, Genève (avec plus de 58% des suffrages exprimés), Tessin et Bâle-Ville ont introduit un salaire minimum légal cantonal. Et bientôt, d'autres devraient encore s'ajouter à cette liste. Ce sont des signaux très clairs marquant la volonté d'en finir avec des salaires qui ne permettent pas de vivre dignement.

Cet argumentaire n'engage que ses auteur·e·x·s

**SIGNEZ LES DEUX
TEXTES D'INITIATIVE,
QUI SE COMPLÈTENT!**

**L'INITIATIVE
CONSTITUTIONNELLE
pour ancrer le principe
d'un salaire minimum
dans la constitution**

**L'INITIATIVE
LÉGISLATIVE
pour introduire ce salaire
minimum cantonal
indexé au coût de la vie**